



Rennes, le 15 novembre 2012

A Mesdames et Messieurs les journalistes,

Merci de diffuser auprès de vos lecteurs ou auditeurs le communiqué suivant du SNES.

## COMMUNIQUE DU SNES-FSU BRETAGNE

Suite aux annonces faites par le Ministre de l'Éducation Nationale le 16 octobre : le transfert des CIO et le transfert de la carte des formations professionnelles initiales aux régions, un conseil syndical des COPsy et Dcio s'est tenu le 13 novembre 2012 à la FSU de Rennes.

Ces annonces ont soulevé beaucoup d'inquiétude chez les collègues.

**Par ces transferts, l'État se désengage au profit des régions d'une partie de ses missions de formation et de qualification pour tous.**

Est-ce cela que nous voulons ? Non !

Nous réaffirmons le rôle central de l'orientation dans le système éducatif qui doit conduire à terme tous les jeunes à jouer un rôle dans la société.

C'est pourquoi il n'est pas concevable de confier les CIO et la carte des formations professionnelles initiales aux 26 régions qui induirait des réponses déterminées à court terme en fonction des besoins économiques en région.

Cela augmenterait, de fait, des confusions entre le rôle de l'éducation nationale et les politiques régionales qui mettent en avant l'adéquation formation-emploi à laquelle plus aucun économiste ne croît au niveau national.

Pour nous, il faut, au contraire, renforcer la politique éducative nationale pour assurer la plus grande égalité pour tous.

Confier l'orientation aux régions aurait des conséquences pour les élèves et les familles, pour les services et les personnels.

Nous ne pouvons accepter la décentralisation des CIO et des missions des conseillers d'orientation psychologues et directeurs de CIO : l'orientation est partie intégrante du service public d'éducation nationale et des objectifs de démocratisation de l'accès aux études et à la qualification.

Nous réaffirmons qu'il est nécessaire de différencier les publics. On ne peut répondre de manière identique aux problématiques des adolescents et des adultes.

**Nous demandons l'abandon de ces propositions, le maintien du réseau des CIO dans l'éducation nationale, du statut de fonctionnaire de l'Éducation Nationale pour les conseillers d'orientation psychologues et les directeurs de CIO, le respect des missions et des conditions d'exercice identiques sur tout le territoire, au service des jeunes, des parents et des équipes d'établissements.**

Contacts : Gwénaél Le Paih, Secrétaire Académique du SNES (06.63.22.76.29)

Claudine Renault, responsable catégorie COPsy (06.81.80.08.33)

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
E  
  
D  
E  
  
P  
R  
E  
S  
S  
E